

ORGANIGRAMME DU SYNDICAT SUD ORANO RECYCLAGE

Vos élus et représentants SUD sur La Hague

Xavier GAMBIER
Maintenance 5X8
• Elu SUD au CSE
• Membre de la CSSCT

Jessica DUMAINE
PSR 5X8
• Elue SUD au CSE
• Membre de la CSSCT

Quentin CERVANTES
UOTR/R4 5X8
• Elu SUD au CSE
• DS SUD

Guillaume BERNARD
Labo Flux 5X8
• Elu SUD au CSE

Gaëlle DESGEORGES
Labo 148 HN
• Elue SUD au CSE

Grégory THORIS
Maintenance HN
• Elu SUD au CSE

Johann DAIRAUX-RICHARD
Secteur piscine 2X8
• Elu SUD au CSE

Marina NEDELEC
Labo Flux 5X8
• Elue SUD au CSE

Gael TROADEC
UOTR/T4 5X8
• Elu SUD au CSE

Céline MELOU
Labo 148 HN
• Elue SUD au CSE

Amélie DESAINT-DENIS
UOTR / T2- 5X8
• Représentante Syndicale SUD au CSE

Laetitia ROUSSELIN
PSR 2X8 STE
• Relai de proximité SUD

Clément DOUCET
Secteur piscine 5X8
• Relai de proximité SUD

Anthony GRICOURT
UOTR/R1 5X8
• Relai de proximité SUD

à l'administration SUD

Arnaud LEMAITRE (06 03 17 05 15)
TSQ Evaluation 5X8
• Secrétaire Section SUD / DS SUD
• Elu SUD au CSE / Président de la CEF

Elodie HAMEL
UOTR/URP 5X8
• Secrétaire adjointe de section SUD / Trésorière adjointe du CSE
• Elue SUD au CSE / DS SUD

Serge BERTRAND
PSR 5X8
• Secrétaire adjoint de section SUD / Président de la CAS
• Elu SUD CSE / DS SUD / membre de la CSSCT

Marius LAY
UOTR/T3 5X8
• Trésorier adjoint de la section SUD
• Elu SUD au CSE / DS SUD

Laureline KESSELER
UOTR/T2 5X8
• Trésorière Section SUD
• Elue SUD CSE / Membre de la CSSCT

Hervé SOHIER (06 75 38 74 79)
Labo Flux 5X8
• Délégué Syndical Central SUD
• Membre Comité de Groupe Orano

Anthony DUCHEMIN
UOTR/T2 5X8
• Elu SUD au CSE

Lydie BRISSIAUD
Labo CS/R7 2X8
• Présidente de la CEP
• Elue SUD au CSE

Arnaud LE PELLETIER
Maintenance Z4 vitrification 2X8
• Elu SUD au CSE

au bureau CSE

Lucie HEROUIN
UOCE/T7 2X8
• Secrétaire du CSE
• Elue SUD au CSE

Guillaume LEVAUFRE
Labo Flux 5X8
• Trésorier du CSE
• Elu SUD au CSE

Guillaume LEFEVRE
Transports HN
• Secrétaire adjoint du CSE
• Elu SUD au CSE

Vos élus et représentants SUD sur MELOX

Damien FONTANIER (06 45 03 84 73)
PMN 2X12
• Représentant Syndical de la Section SUD MELOX / Délégué DSC

Stéphane OUSTRIC
PMN 2X12
• Secrétaire de la section SUD MELOX

Marc CHAINET
PMN 2X12
• Elu SUD au CSE

Philippe MAGNIER
PMN 2X12
• Elu SUD au CSE

Le rôle des différentes instances et sous-commissions

Le Comité Social et Économique (CSE) a pour mission principale de défendre l'emploi et les conditions de travail des salariés, veiller à la préservation de leur santé et de leur sécurité et s'assurer du respect du droit du travail. Son rôle consiste aussi à orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.

La Commission Logement a pour mission de faciliter le logement via l'accès à la propriété, l'aménagement et à la location des locaux

La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) a pour mission de réaliser les travaux délégués par le CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

La Commission Emploi Formation (CEF) prépare les travaux du CSE et est notamment en charge :
- D'étudier les moyens permettant de favoriser l'expression des salariés en matière de formation et de participer à leur information dans ce domaine.

La Commission Égalité Professionnelle, de la Diversité et du Handicap (CEP) est en charge notamment de préparer les délibérations du Comité dans le cadre de la consultation obligatoire sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi, dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

- D'étudier les problèmes spécifiques concernant l'emploi et le travail des jeunes.

Le rôle des différents mandats

Le Délégué Syndical Central (DSC) est un représentant du personnel qui, contrairement aux membres du CSE, n'est pas élu, mais désigné par l'organisation syndicale pour la représenter auprès de l'employeur. Il est l'interlocuteur principal de l'employeur en matière de négociation collective d'entreprise. Il coordonne les actions du syndicat entre nos 2 établissements (MELOX et LA HAGUE) et veille au respect des valeurs du syndicat.

Le Délégué Syndical (DS) lui aussi désigné par l'organisation syndicale, a le même rôle que le DSC mais au niveau de l'établissement. Il est l'interlocuteur principal de l'employeur en matière de négociation collective de l'établissement.

Le Représentant Syndical au CSE (RS) fait valoir la position de son organisation syndicale sur les points abordés aux réunions du CSE et il donne son avis sur les questions posées. Il se différencie du délégué syndical car sa mission ne consiste pas à revendiquer et à négocier.

Le Représentant de Proximité (RP) a un rôle d'écoute, il assure le relai entre les salariés et le chef d'installation en étant un interlocuteur privilégié.